

LEGENDE

- Limite de zone
- Limite de section
- UA Centre**
- UAa Secteur espace central avec aménagements paysagers structurants / stationnement
- UAe Secteur d'équipements et services publics
- UB Tissu mixte à dominante habitat**
- UBp Tissu mixte à dominante habitat en secteur écologiquement sensible
- UBL Secteur d'activités lié au tourisme et aux loisirs et/ou à la culture
- Uh Bâti isolé existant - hameau
- Uy Secteur d'activités
- AU1 Secteurs de développement avec projet d'ensemble**
- AU1a Secteurs de développement à dominante habitat avec OAP
- AU1t Secteur de développement avec intérêt tourisme/hôtellerie avec OAP
- AU1y Secteur de développement à dominante activités artisanales
- N Zones naturelles**
- Nic Zone naturelle / Secteur de la Combe Jaune avec OAP
- Ni Zones naturelles / Loisirs
- Np Zones naturelles à caractère écologiquement sensible
- Nm Zones naturelles / secteur de la menuiserie / STECAL
- Ni Zones naturelles inondables et/ou humides
- A Zones agricoles**
- Ap Zones agricoles à caractère écologiquement sensible
- Espaces Verts Protégés au titre du L 151-23**
- EVP / bosquets, haies, paysage
- EVP / clairières d'altitude, couloirs, chambre -> se référer aux fiches PGI / Annexes 9 du rapport de présentation
- EVP / végétation bord de rives et/ou zones humides
- EVP / aménagement paysager La Combe Jaune / zone humide
- ☆ **Patrimoine repéré au titre du L 151-19 et du L151-11/ Changement d'usage permis en zones Agricoles**  
(Se référer à la liste p 58 du rapport de présentation)
- Exp **Exploitations agricoles**
- Emplacements Réservés**
- Voies / alignements, élargissements et créations
- Chemins modes doux
- Liste des emplacements réservés**
- 1 Réserve accès sentier botanique de la Combe Jaune / plateforme 2 mètres x 450 m.
- 2 Enlèvement suite à EP
- 3 Accès à la zone AU1y - plateforme 6 mètres x 15 m. en Uy
- 4 Réserve liaison douce - plateforme 2 mètres x 180 UA
- 5 Réserve liaison douce accès bord du lac - plateforme 2 mètres x100 m. en N, limite UB/UA
- 6 Réserve traja urbain - plateforme 2 mètres x 60 m. en UA
- 7 Elargissement voirie - plateforme 7,5 mètres côté sud x 70 mètres
- 8 Voie d'accès et extension permettant bouclage du réseau  
Usage mixte avec partie routière et sécurisation des piétons - plateforme 6 mètres x 180 m
- 9 Voie de liaison - plateforme 6 mètres x 200 mètres
- 10 Aménagement espace public
- 11 Réserve liaison douce - plateforme 6 mètres x 875m. en A
- 12 Sentier du tour du Lac - plateforme 3 mètres
- 13 Accès modes doux secteur AU1c - plateforme 2 mètres x 30 m
- Chemins identifiés au titre du L 151-38**
- Sentier du Bord du Lac
- Tourisme pédestre et VTT  
N° 16 Source Bleue et N° 17 Fort St Antoine
- Secteurs soumis à un aléa glissement (moraines) repéré au titre du R151-34**
- g1 Aléa faible
- g2 aléas moyen à très fort
- Ancienne décharge du Vézénay repérée au titre du R 151-31**
- Dolines , effondrements karstiques repérés au titre du R 151-34**

